

Solutionnaire chap.3 no 4 modifié

a) ALARMES ULTRALERTE					b) Clients	
JOURNAL GÉNÉRAL					304,68	
Date	Nom des comptes et explication	Numéro du compte	Débit	Crédit	4 225,33	
20X9					1 221,61	3 169,00
Févr. 01	Banque		2 579,17			143,72
	Ventes			1 993,25		1 056,33
	Services rendus			250,00		304,68
	TPS à payer			112,16	1 077,89	
	TVQ à payer			223,76		
	(pour comptabiliser la vente au comptant: $2\,345 \$ - (2\,345 \$ \times ,15) = 1$					
Févr. 06	Clients		304,68			
	Ventes			55,00		
	Services rendus			210,00		
	TPS à payer			13,25		
	TVQ à payer			26,43		
	(pour comptabiliser une vente à crédit à Meubles Yannick Lessard inc.)					
Févr. 12	Clients		4 225,33			
	Ventes			3 175,00		
	Services rendus			500,00		
	TPS à payer			183,75		
	TVQ à payer			366,58		
	(pour comptabiliser une vente à crédit à Chez Grégory inc.)					
Févr. 15	Clients		1 221,61			
	Ventes			1 062,50		
	TPS à payer			53,13		
	TVQ à payer			105,98		
	(pour comptabiliser une vente à crédit à Construction Michel Villeneuve inc.: $1\,250 \$ - (1\,250 \$ \times ,15) = 1\,062,50 \$$)					
Févr. 21	Banque		3 169,00			
	Clients			3 169,00		
	$4\,225,33 \times ,75 = 3\,169,00 \$$					
Févr. 23	Rendus et rabais sur ventes		125,00			
	TPS à payer		6,25			
	TVQ à payer		12,47			
	Clients			143,72		
	(pour comptabiliser une note de crédit émises à Construction Michel Villeneuve inc.)					
Févr. 28	Banque		1 056,33			
	Clients			1 056,33		
	(pour comptabiliser la réception d'un paiement partiel de Chez Grégory inc.: $4\,225,33 \times ,25 = 1\,056,33 \$$)					
Févr. 28	Créances irrécouvrables		265,00			
	TPS à payer		13,25			
	TVQ à payer		26,43			
	Clients			304,68		
	Extrait de Meubles Yannick Lessard					